

LE PAYS

Fut-on cent millions d'esclaves, Je suis libre. VICTOR HUGO.

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent. VICTOR HUGO.

1ère Année, No. 4

Rédigé en Collaboration

Deux Sous le Numéro

La Première Question dans une Démocratie

Dans une République, dans un pays de Suffrage Universel, le peuple n'a plus le droit d'être ignorant, et la Société doit lui fournir les connaissances indispensables à l'exercice de ses droits civiques.

Voilà pourquoi la première question, l'unique question, dans une Démocratie républicaine, oserai-je dire, c'est l'éducation.

Il n'y a point de progrès solide et stable, on l'a justement dit, si à l'amélioration du sort matériel ne correspond une augmentation du patrimoine moral et intellectuel.

Cet "état d'âme" de la Nation est-il possible à conquérir avec notre régime scolaire actuel?

C. D.

LE GRAND MOI

L'Eternelle Boursoufflure

Au lendemain de l'élection municipale M. Bourassa a publié dans le "Devoir du Crétin" un article dans lequel le MOI s'affichait dans toute son insolence et sa prétention.

C'est M. Bourassa qui a sauvé la Ville de Montréal.

C'est M. Bourassa qui a vaincu tous les candidats malheureux.

C'est M. Bourassa, en un mot, qui a fait le grand coup.

M. Laporte, M. Dandurand, le Comité des Citoyens, la presse anglaise et française, l'argent des Trusts, tout cela c'est de la petite bière.

Il n'y a en vérité, que M. Bourassa.

Le grand, l'immortel moi, l'éternelle boursoufflure!

—)o(—

Servie à Souhait

La ville de Montréal a voulu d'un premier magistrat irlandais. Elle l'a.

Le Dr. Guérin fera un maire aussi convenable que ses prédécesseurs, mais son élection signifie que les Canadiens-français sont restés bonasses et aiment quand même à se faire rouler.

La ville de Montréal a voulu du Dr. E. P. Lachapelle comme contrôleur. Elle l'a. Et ce pauvre Docteur va pouvoir ajouter cinq mille piastres à ses revenus.

La ville de Montréal a voulu d'un conseil bleu et "castor". Elle l'a. Les libéraux s'en mordront peut-être les pouces un jour, mais il sera trop tard.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

La ville de Montréal a voulu donner au Comité des Citoyens un blanc-seing pour lui permettre de faire gérer nos affaires municipales au gré de ses caprices. Elle a réussi à créer une dictature, dont elle voudra se débarrasser avant longtemps, nous en sommes sûrs.

LA CENSURE A L'ACADEMIE

Dans "Cabotins" qu'on a joué la semaine dernière, la censure s'est exercée généralement. Je ne crois pas que M. Germain Beaulieu soit l'auteur de cette correction idiote et cela me met plus à l'aise pour en dire ce que je pense, surtout quand j'aurai ajouté que j'approuve entièrement la correction qu'il a faite à la "Robe Rouge".

Et qu'on lui a reproché dans ces colonnes. Je suis absolument de son avis, l'expression de Yanetta était trop réaliste pour notre public, mais qui diable a bien pu faire la trouvaille monumentale de la semaine dernière? Dans "Cabotins", il est question d'un roman, paraît-il, assez doux dont le titre est "Vierge et Nourrice"; je vous le donne en mille, vous ne trouverez jamais comment on l'a dénaturé. Autant jeter immédiatement votre langue aux chats, car je brûle de vous le dire: "Suffragette et Nourrice". Oui voilà la colossale stupidité dont a accouché quelque alhuri en mal d'expressions comiques. Pourtant il semble que dans un pays comme le nôtre, l'expression "vierge et nourrice" ne pouvait scandaliser qu'un bigot incapable de dire son "Ave Maria" sans penser à mal.

Et puis, si l'on songe un moment que "Cabotins" a déjà seize ans de date et que le mot suffragette n'existe que depuis trois ou quatre ans, on voit immédiatement quelle bêtise le censeur met dans la bouche de Pailleron.

L'autre correction faite au titre de la pièce dont on parle aussi dans "Cabotins" pour être également d'un esprit de quelque étroitesse, peut avoir sa raison d'être et là, quelque haute cheminée qui signalait l'effort de quelques compatriotes entreprenants mais la race est restée dans l'inertie.

Nous avons en ce pays, les petits emplois, les modestes situations, les postes de misère et souvent d'humiliation les petits salaires. Dans les usines, les meilleurs emplois vont à des ouvriers étrangers, parce que nous ne nous sommes jamais préoccupés de créer et de répandre, dans notre province, cet enseignement technique, cet enseignement professionnel et spécial, qui a métamorphosé l'Allemagne qui a grandi et enrichi des petits pays comme la Suisse et la Belgique, enfin qui a mis les Etats-Unis à la tête du monde.

Le résultat de notre système d'enseignement a été de tenir les classes ouvrières et les classes moyennes dans une infériorité lamentable.

Les marchands par exemple, n'exercent pas dans la province de Québec, dans les affaires publiques, leur action et leur part d'influence; ils n'ont malheureusement pas reçu la somme d'instruction qui leur aurait permis de développer leurs forces intellectuelles et, partant, de conquérir, soit dans le commerce, soit dans les affaires municipales, soit dans les affaires parlementaires ou ailleurs le prestige qui leur manque totalement. Regardez dans nos assemblées parlementaires ou dans nos grandes corporations et essayez de trouver un marchand qui ait laissé quelque empreinte de son passage, ou qui ait rempli, dans les vingt-cinq dernières années, un rôle quelconque en évidence.

Il n'y a malheureusement que dans la politique où les Canadiens-français aient brillé avec quelque éclat, mais tout ce qui brille n'est pas en or, dit le proverbe. Chez nous, c'est plutôt du clinquant.

Endehors de quelques hommes occupant des postes de responsabilité et exerçant une action sérieuse nous n'avons produit que des politiciens sans importance et sans valeur, mais sachant flatter en de rares occasions l'amour-propre national par quelques discours de husting ou quelques discours modestement académiques.

Mais ces rhéteurs de parti, ces orateurs à tout dire et à tout faire sont loin de constituer un élément de force, de vitalité et de progrès pour un pays. Ils ne sont bons qu'à faire la chasse aux grosses situations dans le service civil et aux honneurs que les gouvernements aiment à répandre à profusion.

Ceux qui se préoccupent de l'avenir de la race française au Canada feraient bien d'ouvrir les yeux à la lumière.

Le temps n'est plus à la flagornerie, à la chimère de la mission providentielle, à la bête contemplation des ancêtres.

Il faut créer de nouvelles sources d'énergie, il faut alimenter largement les forces naturelles de notre population en rajoutant les programmes d'enseignement classique, en créant un véritable enseignement commercial et classique, en relevant l'école primaire.

Le corps est assez vigoureux, mais le cerveau est trop faible.

On peut rénover et régénérer sans détruire.

Le "Pays" compte sur toutes les bonnes volontés dans le clergé et chez les laïques pour cette œuvre de rénovation nationale.

UN ANCIEN

Albert CHAMOT

Le Débat sur la Marine Canadienne

Le grand débat qui a eu lieu jeudi à Ottawa sur la marine canadienne met très en lumière le jeu de hasardeux des partis et la souplesse des convictions de tous nos hommes politiques.

M. Laurier a pris une attitude apparemment modérée, et qui est peut-être la seule possible, mais il y a engagé notre pays dans ce militarisme qui a fait naguère le sujet de tant de réprobation chez les libéraux.

M. Borden, dans le seul but d'embarasser le gouvernement, a répudié la doctrine qu'il prêchait il y a à peine quelques semaines et s'est prononcé pour l'achat immédiat de deux Dreadnoughts.

M. Monk a pris position très nettement contre tout projet de création de marine. Son discours nous a remis en mémoire les réquisitoires de Brodeur, de Beausoleil, de Préfontaine avant 1896.

—)o(—

POURQUOI SE PAMER

Les journaux quotidiens se pâment d'admiration devant les hommes nouveaux sortis triomphants de l'urne électorale, mardi dernier.

Il n'y a pas lieu à pamoison, pourtant.

Le nouveau conseil municipal comprend parmi les protégés du comité des citoyens des hommes sans valeur et sans réputation et plusieurs d'entre eux passent pour être plus mauvais même que leurs prédécesseurs.

Nous entendons suivre de près les affaires municipales et nous aurons l'œil sur les réformateurs au service de M. Laporte.

—)o(—

UNE QUESTION

Posée par "l'Indépendant" de Fall-River, Mass.

L'"Indépendant" de Fall River, Mass. publie la note suivante:

"La dépêche de Montréal que nous publions en première page dit que le Dr Guérin (qui n'a de français que le nom) est on ne peut plus heureux de remercier les Canadiens-français du généreux appui qu'ils lui ont donné dans la dernière lutte."

Il pourrait être heureux à moins.

Mais nous nous demandons ce qui arriverait si un Canadien-français se présentait pour la mairie dans une ville aux trois quarts irlandaise...

Serait-il élu?

Voilà un point d'interrogation qui prend les proportions de la tour Eiffel!"

—)o(—

ASSELINEADES

Notre collaborateur Maxime a eu la bonne fortune de mettre la main sur les mémoires secrets de M. Asselin. Il en a pu copier, à l'intention de nos lecteurs, des extraits dont nous commençons la publication dans le présent numéro.

Nos lecteurs ne manqueront de prendre intérêt à cette publication qui met M. Asselin en sa lumière vraie et permet de le mieux juger.

—)o(—

Réminiscence de l'affaire Simon:— Il n'y a de bons jugements que les miens.

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

—)o(—

La Question d'Alsace-Lorraine

Et les Socialistes Allemands

Le parti socialiste allemand, qui compte présentement 633,339 membres et 6,254 représentants dans les assemblées communales, l'emporte sur tous les autres partis allemands, par l'organisation comme par le nombre. Il est vrai qu'il a tous les autres contre lui.

Que pense-t-il de l'Alsace-Lorraine et de la France?

Un de ses chefs disait récemment: "Les fanfaronnades et les défis de l'empereur allemand ont eu cet effet de rendre les Français belliqueux comme autrèchis."

Maints journaux de ce parti s'affilient de voir, en France, une "transformation regrettable", en Allemagne, des ambitions imperialistes de nature à tout bouleverser en Europe". La presse socialiste allemande tout entière se montre de plus en plus hostile au "chauvinisme."

Le "Leipsiger Volkszeitung" a publié la déclaration suivante: "Quels que soient les desseins de la politique de revanche en France, la presse allemande n'a pas la moindre raison de s'en étonner."

Cette politique française n'est que le fruit vénéneux de la belladone, dont la paix de Francfort contenait la semence. La politique allemande ne fait aujourd'hui que récolter ce qu'elle a semé en 1871. A un pays comme la France on ne peut pas arracher deux

provinces sans compromettre la paix pour longtemps. Il n'y a qu'un facteur politique qui ait le droit de condamner cette politique: c'est la classe ouvrière (allemande), laquelle n'a jamais cessé d'attaquer la source d'un torrent de chauvinisme qui nous menace aujourd'hui!"

Quelle attitude la bourgeoisie allemande a-t-elle prise au sujet de l'annexion?

"La bourgeoisie n'a fait que d'inter et célébrer sans fin ce fait historique et qu'à applaudir aux poursuites intentées par les représentants de l'Etat à ces courageux prolétaires qui osèrent protester contre l'annexion et prédire les conséquences fatales qui en sont, en effet, résultées."

C'est là un hommage rendu à M. Liebknecht et à M. Bebel qui, on se le rappelle, en plein Reichstag, en 1871, au milieu des injures, des cris, des hurlements ont refusé de voter les frais de guerre. Poursuivis, ils furent condamnés pour crime de haute trahison.

Quand le gouvernement empêcha M. Jaures de parler à Berlin, le congrès socialiste vota la motion suivante: "La sociale-démocratie se déclare prête à faire la guerre à la guerre, quelle que soit cette guerre, mais surtout si c'est une guerre contre la France."

En ce qui concerne particulièrement la question de l'Alsace-Lorraine, presque tous les socialistes allemands semblent d'accord sur la solution que propose M. Bebel.

Cette résolution n'est ni allemande ni française, mais purement alsacienne-lorraine! Ce n'est pas à dire que les socialistes préconisent "l'absurde demi-mesure de l'Alsace, Etat indépendant avec un prince Kalmouck à sa tête." Mais, suivant eux, l'Alsace-Lorraine a le droit, le droit absolu de se prononcer sur son propre sort.

L'annexion fut un crime. Comment le réparer?

En instituant un plébiscite large et loyal.

"Les Alsaciens-Lorrains qui ont émigré, ou à leur défaut, leurs enfants, y prendraient part. Les femmes elles-mêmes y seraient consultées." A ce referendum décisif, présiderait une commission mixte ou simplement une commission alsacienne-lorraine.

Le gouvernement autocratique de Berlin admettra-t-il jamais une telle solution?

—Nous ne le pensons pas, répondent franchement les socialistes. Seuls les ouvriers organisés sauront résoudre ainsi le problème. Ils forceront le gouvernement à se conformer à la justice.

—Mais quand?

C'est là-dessus que les socialistes allemands cessent d'être d'accord.

Pressé de questions à ce sujet, M. Bebel ne dissimule pas que, dans les populations allemandes, il y a encore présentement trop de "passivité." En Allemagne, la passivité est la complice du chauvinisme.

des de l'enseignement primaire jusqu'à treize ans, lorsqu'ils ne font pas l'école buissonnière, et en dehors des heures d'études ils sont livrés à eux-mêmes. Cela explique qu'ils puissent avoir de mauvaises fréquentations et vagabonder tout à leur aise. A l'âge où l'on pourrait leur faire apprendre un métier, il est difficile aux parents de les faire accepter par un patron, puisque la plupart des patrons ne veulent plus former d'apprentis. Il y a bien des écoles primaires supérieures, des écoles professionnelles, mais on n'y est admis qu'au concours. Alors, nombreux sont les adolescents qui mènent une existence désordonnée jusqu'au moment de faire leur service militaire.

Et vraiment, on ne saurait, en l'occurrence, reprocher aux parents de ne pas exercer une surveillance plus étroite sur leur progéniture. Ils partent, le matin, avant leurs enfants, pour vaquer à leurs occupations professionnelles, et ne rentrent, le soir, dans leur foyer, que longtemps après la fermeture des écoles. Qu'on ne vienne pas objecter que la mère de famille doit rester chez elle et travailler de son métier, car, dans le cas où la chose est possible, le salaire qu'elle reçoit est dérisoire et il ne lui est pas permis, si elle veut gagner quelque argent, de s'occuper utilement de son ménage et de ses enfants. De longues études, du reste, ont été publiées sur le "sweating system", et le chiffre des heures de travail, mis en regard de celui des salaires, est suffisamment éloquant pour lui-même pour répondre à cette obligation.

Quoi qu'il en soit, il y a beaucoup à faire pour remédier à une situation aussi alarmante, et ce n'est point le fonctionnement régulier de la guillotine qui guérira une plaie aussi vive que celle dont souffrent actuellement toutes les grandes cités, car Paris, n'est pas la seule ville qui donne asile à de nombreux apaches.

P. A. H.

LES MENSONGES CONSACRES

Il ne faut pas toujours se fier à la sagesse des proverbes, lieux communs, dictons, sentences et apophtegmes au moyen de quoi nous exprimons le présent, arrangeons l'avenir et essayons de nous mettre en règle avec le monde et la destinée. Ces formules, en dépit de leur bonhomie, sont encore trop absolues. Elles mentent toutes au moins une fois par jour.

"On a vingt-quatre heures pour maudire ses juges."

Ceci n'est pas un proverbe mais un lieu commun consacré, et les justiciables l'ont entendu répéter tant de fois qu'ils sont bien excusables de croire qu'il y a dans ces quelques mots si nettement affirmatifs, une vérité éternelle et en quelque sorte cristallisée. Eh bien! voyez ce qui arriva à l'honnête M. Bronchin pour avoir fait de cette prétendue vérité un usage passionné et un peu trop pittoresque. M. Bronchin avait un procès devant le tribunal de Sens. Il le perdit. Et tout de suite, dans la vive contrariété que lui valait la décision des juges, il s'écria: —"Moi! C'est salé tout de même!"

Le mot immortalisé par Camborne était de trop évidemment. Toutefois, ce que nous savons des habitudes françaises nous permet de supposer qu'il ne s'adressait pas aux membres du tribunal. En France, on met, si l'on ose dire, ce mot-là à toutes les sauces. Il jaillit spontanément et parfois des lèvres les plus délicates et les plus réservées, sous l'effet des déceptions, des chagrins, de la colère. C'est une exclamation dont le sens précis s'est peu à peu perdu. On dit ça comme on dirait "Hélas!" ou "Nom d'une pipe!" et les esprits bicornus seuls cherchent en core une image grossière derrière ces cinq lettres qui ne peignent plus que le désenchantement ou le courroux. Les juges de Sens semblent donc bien avoir exagéré la susceptibilité en prenant pour eux ce cri d'une conscience qui se soulageait. Reste la suite de la phrase, le jugement porté par le justiciable sur le jugement qui le frappait. Il le trouvait salé. Etait-ce un outrage? D'abord, on trouve toujours salé un jugement défavorable. Et la preuve, c'est qu'on fait appel à la majorité des jugements.

Ensuite, l'honnête M. Bronchin usait du prétexte droit qu'à tout un chacun de maudire ses juges. Il en usait avec modération, en somme. Il aurait pu les traiter de pleutres, de vendus, de canailles et même d'assassins. Ce n'eût été beaucoup plus blâmable, et personne ne l'aurait plaint en apprenant que l'abus de certaines épithètes lui avait mérité une condamnation sévère. Tandis que tout le monde le regardera comme une victime si je dis que le cri de son cœur lui a valu six mois de prison. Six mois de prison que d'autres juges viennent de réduire à trois, cette fois sans rémission, suris ou atténuation d'aucune sorte. L'honnête M. Bronchin en est encore malade. Quant à nous, revoisons prudemment l'expression bien connue et disons: —"On a vingt-quatre heures pour mau-

dire ses juges... mais il ne faut pas que les juges soient là."

Mais, exercé dans ces conditions, le droit de maldiction qu'a le justiciable sur les juges est-il encore un droit et peut-il jamais apporter un soulagement aux misères inévitables ou qui se créent telles des citoyens?"

GRUFF

PERRUCHES ENTRE ELLES

Note pour le Lecteur.—Il ne s'agit pas ici de celles qui ont des plumes sur le dos mais de celles qui les portent sur la tête.

Naturellement elles "five o'clock" et comme ce n'est plus la mode de prendre le thé chez soi dans la tiédeur des boudoirs, elles s'en vont tous les après-midis, chapeautées et empanachées comme des gardes nationales ou des disciples d'Allah, au "tea room" le plus cotru (dans l'Ouest ma chère) ou avant d'avoir une place elles font queue comme pour une réception à l'Académie.

Elles sont là, quatre ou cinq, autour d'une grande table, jacassant à qui mieux mieux.

Madame Duroc.—Etes-vous allée voter aux dernières élections?

Madame Laperle.—Y songez-vous, ma chère, aller dans ces affreux "polls" où les hommes fument et où on croise un tas de yeux, ah non! merci.

Madame Lozé.—Mais n'aurait-il pas été question d'installer des "polls" pour femmes seulement?

La petite Madame Renou.—Il n'aurait plus manqué que ça, maintenant. J'aurais mieux aimé ne pas aller voter du tout dans ces conditions-là. Toutes sortes de femmes!

Madame Laperle.—Vous avez raison, ma chère il y a des proximités qu'il vaut mieux éviter, même en temps d'élection.

Madame Duroc.—A propos cette fille ne vient pas nous servir souvent. Que desirer-vous? Du thé ou du chocolat.

Madame Lozé.—Moi, je prendrai du thé et des "muffins".

Les autres.—Nous aussi.

La petite bonne.—Bien mesdames.

Madame Laperle.—Cette petite me tombe sur les nerfs. Vous ne trouvez pas qu'elle a l'air pimbleche.

Madame Lascie.—Oui, maintenant il n'y a plus à leur parler à ces demoiselles, elles vous regardent du haut de leur grandeur! Ah ces domestiques!

Madame Renou.—On ne sait plus où on va. Moi j'ai décidé de n'avoir plus que des Chinois chez moi.

Madame Laperle.—Fil et vous n'avez pas peur?

Madame Renou.—Non. Je me sens toujours plus de sûreté qu'avec la dernière fille de chambre que j'ai eue. Figurez-vous que la petite horreur faisait de l'œil à mon mari. Alors, vous comprenez, ça n'a pas été long.

Madame Duroc.—Moi, je me prends jamais que des bonnes très laides. C'est aussi sur que des Chinois.

Madame Laperle.—C'est tout le contraire chez moi. Mon mari m'a fait renvoyer ma bonne la semaine dernière, prétendant qu'elle était trop laide et que cela influait sur le caractère des enfants.

Madame Lascie.—(bas à Madame Duroc) Je crois plutôt que c'est lui qui ça influait (Elles rient).

La petite bonne apporte le thé et les "muffins".

Madame Duroc.—Enfin, elle nous a assez fait poser.

Du sucre, deux? De la crème? Elle sert le thé.

Madame Renou à Madame Lozé.—Etiez-vous à l'Académie la semaine dernière? J'ai cru vous reconnaître dans une loge.

Madame Lozé.—Non, mon mari et moi n'allons jamais qu'aux théâtres anglais, c'est beaucoup plus chic.

Madame Lascie (à Madame Duroc). —Je te crois elle ne comprend rien que ça.

Madame Duroc.—Moi, mon mari n'aime pas d'aller au théâtre et il essaie de m'empêcher d'y aller aussi, mais je vous assure que je lui en joue des tours. Je lui dis que je vais chez ma sœur, et Psst, au théâtre. Il m'a jamais attrapée.

Madame Laperle.—Vous en avez de la veine, vous. Mon mari est tellement jaloux qu'il ne me laisse jamais sortir seule le soir, il prétend que ce n'est pas convenable.

Madame Lascie (méchamment). —Vous vous rattrapez le jour, je crois.

Madame Duroc.—Madame Lozé, votre thé refroidit, un peu d'eau chaude Madame Lozé.—Non merci, mais je prendrai bien un autre "muffin", il n'y a qu'à ce qu'on sait les préparer.

Madame Lascie à Madame Duroc.—Vous avez là, chère madame un chapeau qui vous coiffe délicieusement.

Madame Duroc.—Vous trouvez?

Madame Laperle.—Vous l'avez achetée ici?

Madame Duroc.—Non, c'est une importation. Je fais venir tous mes chapeaux de Paris.

Madame Lozé.—Vraiment, je croyais que vous les preniez toujours chez Madame Roger.

Madame Duroc.—Non, depuis un an ou deux j'ai changé. J'aime mieux les créations parisiennes.

DE LA DESCRIPTION EN VERS

Il y a, paraît-il, des heures pour lire les vers comme d'autres sont propices à l'amour ou aux affaires. Ce sont les heures où derrière les choses se dévêlent la vie universelle, le jeu des forces immatérielles, la pensée errante dans le monde. Les objets perdent la dureté de leurs contours, revêtent de nouveau le halo emprunté de celui qui les a vus non seulement avec ses yeux mais à travers la sensibilité de son âme. Alors le lecteur comprend le visionnaire qu'est un poète et leurs sensations s'harmonisent.

N'étais-je pas dans cette aimable disposition à la première lecture d'un recueil de vers récemment publié, et ma première impression domina-t-elle les lectures subséquentes; ou le poète n'est-il failli à l'ambition de me transmettre par des mots son émotion devant la nature? Je l'ignore mais ce que je sais bien c'est la difficulté de réussir en poésie descriptive. Quel art ingrat! Soumis à toutes les exigences de la métrique, à des rimes gênantes dans la traduction des couleurs et des formes, l'écrivain s'acharne sur un travail considéré en prose comme des plus difficiles. De temps à autre s'affirme un vers de marque, une image évocatrice et précise, mais combien de fois le paysage rapetisse, s'affaïdit ou se pétrifie afin de satisfaire aux règles prosodiques. Un tableau champêtre familier à l'auteur, un coin de terre rempli pour lui de souvenirs, laissera à un étranger indifférent, si fidèle qu'en soit la peinture. Puis il y a l'ennui des émois conventionnels devant une feuille qui tombe, le grain de blé nécessaire à la vie, et tant d'autres choses mille fois redites.

En prose, chacun le sait, la description sert de cadre aux personnages, elle allonge et adoucit l'action qui sans cela tournerait à la psychologie pure, à l'action incessante, et l'on sait l'aridité et la fatigue d'un récit de ce genre hors en littérature dramatique. D'autre part un livre simplement descriptif, en prose, serait assommant. Quoique moins sec, grâce au rythme, un volume tout en vers paysagistes produit une impression de vide, l'idée qu'on n'a rien là parce que pas une ligne ne reste gravée dans la mémoire qui n'absorbe que les idées et les sentiments, et encore faut-il que ces idées et ces sentiments soient à l'état latent dans l'âme. Je me rappelle avoir lu l'an passé deux cents pages de vers à la nature, magnifiquement rimés, écrits par un Français, et quand j'eus fermé le livre je cherchai la formule par quoi résumer mon opinion, mes impressions d'ordre durable. Rien qu'une confusion de couleurs, images sur images s'enchevêtrant, déjà indistinctes. Par acquit de conscience ce livre je l'ai relu et n'en pourrais citer un vers.

Malgré sa difficulté la description est encore plus accessible à tous que la pensée; d'où le grand nombre de sonnets surtout dont la dernière seule ligne seule contient l'ombre d'une idée, un paradoxe, très souvent. Les vers précédents peignent un paysage quelconque, monotone à qui ne l'a pas vu. Des pièces de ce genre intelligemment espacées dans un volume éclaircissent quelques facettes de l'esprit de l'auteur, elles diversifient la table des matières, et c'est bien connu que les anthologies doivent leur succès à la variété des

styles et des manières de voir les choses. Entassées les unes sur les autres elles deviennent fatigantes à lire. Les descriptions rimées souvent pauvres de véritable poésie s'y rapprochent par degrés suivant que la pensée enveloppe les mots, que l'idéal les rend suggestifs de sensations profondes, d'une vie abstraite que les champs et les bois eux-mêmes ne possèdent pas.

Cette évocation d'une vie supérieure doit se manifester tout le long d'un poème pour qu'il soit de la poésie dont la description pure et simple diffère comme la photographie s'éloigne de la peinture. Le sentiment seul en fera la vision personnelle du poète et création artistique. S'il veut vivre et nous intéresser le paysage doit suggérer une idée créatrice d'idées et de sentiments. L'homme est devant la nature et sent en lui monter l'inspiration, raccorde-met entre le matériel et l'immatériel et don supérieur de l'humanité. Si cette inspiration rappelle la musique et si l'homme est poète, ce qui implique la connaissance de l'art et non la seule sensibilité, dira-t-il afin de transmettre son émotion au lecteur: "les arbres chantent". A moins d'y ajouter un complément qui donnera au verbe un sens métaphorique, ce serait faux et nullement suggestif. Il construira une strophe au rythme harmonieux ou avec le bruit des arbres sera mêlé le sentiment provoqué par ce bruit, et, docile, la nature empruntera sa vie au poète et sera exploitée par lui comme intermédiaire au service de son âme, et non comme créatrice elle-même. Cependant tout en lui insuffisant ces qualités on doit, je crois, user discrètement de la description si l'on veut ménager la curiosité du lecteur qui, grâce à la diversité des pièces, recevra de sa lecture la même impression que d'un long poème où l'action alterne avec la reprobante méditation en face des choses rustiques.

En poésie descriptive l'exactitude n'est pas toujours essentielle, et j'allais dire, utile. A part leurs fonctions de messagers entre poète et lecteur les tableaux champêtres idéalisés quand on leur prête sa pensée quand on les déforme savamment, leurs souples contours peindront un état d'esprit, prépareront si l'on veut tout un drame. Alors dans l'imagination du poète les forêts se dressent plus noires et effrayantes, le vide devient sinistre, les branches pendent désespérément, les racines fouillent la terre comme des griffes, une flaque d'eau cache un piège, tous les noyés du monde hurlent dans la mer. Voici la poésie descriptive devenue suggestive à la façon d'un tableau impressionniste, et à ceux qui méprisent ce genre les impressionnistes répondront qu'à part son idéal de beau et de bien l'art a pour but la traduction d'une émotion et de fixer définitivement une sensation fuyante, tel le qu'on l'a ressentie.

A ce propos vous vous rappelez la boutade de Musset: La nature, sans doute, est comme on veut la prendre; Il se peut, après tout, qu'ils sachent la comprendre, Mais eux, certainement, je ne les comprends pas.

Voici une petite méchanceté permise au génie d'un poète lyrique et à laquelle je m'associe nullement, mais j'ai dit et je ne m'en repens pas que le poète paysagiste est doué d'un art ingrat. Non seulement la forme en est rebelle, mais que reste-t-il de cette palette de couleurs, de toutes ces gam-

mes de nuances? On peut hardiment affirmer: peu. S'ils évoquent des tableaux agréables, peints adroitement, nous les lirons comme nous regardons défilé toute une province à travers les vitres d'un wagon. Amusement fugitif, sensations d'une seconde. Qu'importe! dirait-on, du moment qu'on a joui! Mais les vers qui contiennent une parcelle de la vie, qui forment un sentiment auparavant inexprimé, une pensée riche d'émotion, sont ceux qu'on trouve en citation un peu partout, qu'on apprend par cœur pour soi-même ou pour réciter, et l'intime désir d'un artiste n'est-il pas d'éterniser son œuvre?

Alphonse BEAUREGARD

Courrier Parisien

Paris, 23.

Depuis quelque temps, la presse, les pouvoirs publics, le Parlement s'émouvent d'une recrudescence de la criminalité en France. Mais, ce qui est extraordinaire, c'est qu'il est presque toujours question de "répression". La société a peut-être le droit de punir, d'après ses lois, mais elle a surtout le devoir de veiller sur la sécurité de ses membres eux-mêmes. Il est évident qu'il faut tenir compte aussi de certaines hérédités physiologiques, de l'alcoolisme prédisposant tout au moins à la criminalité.

Au milieu de l'affolement qui s'empare d'une partie des bons bourgeois français on n'entend que le son de deux cloches: celle de la magistrature, celle de la police. Ce ne sont, de part et d'autre que des récriminations, des accusations réciproques. Les juges disent que la police est mal faite, que la surveillance des bandits notoirement connus est insuffisante, que les "interdits de séjour" se prononcent en toute liberté là où il leur est défendu d'aller à l'expiration de leur peine. La police prétend que c'est à la mansuétude des magistrats et des jurés qu'on doit cette progression dans le nombre des crimes. Quant au Parisien paisible, il ne voudrait qu'une chose: être à l'abri des apaches de nos faubourgs, d'être employé les châtiments les plus sévères contre ceux qui se laisseraient prendre. J'ai même entendu parler froidement du rétablissement de la torture, comme à l'époque où la très Sainte Inquisition faisait subir la question, ou seulement de l'application du régime du fouet, en usage en Angleterre, ou du knout, si cher à notre "petit père" le tsar de toutes les Russies.

Jetés les yeux sur la grosse majorité des habitants d'une grande ville française. La vie de famille n'y existe guère que chez les personnes riches et aisées. Chez les autres, le père est à l'usine ou sur le chantier, la mère à l'atelier, les enfants suivent les clas-

ses de l'enseignement primaire jusqu'à treize ans, lorsqu'ils ne font pas l'école buissonnière, et en dehors des heures d'études ils sont livrés à eux-mêmes. Cela explique qu'ils puissent avoir de mauvaises fréquentations et vagabonder tout à leur aise. A l'âge où l'on pourrait leur faire apprendre un métier, il est difficile aux parents de les faire accepter par un patron, puisque la plupart des patrons ne veulent plus former d'apprentis. Il y a bien des écoles primaires supérieures, des écoles professionnelles, mais on n'y est admis qu'au concours. Alors, nombreux sont les adolescents qui mènent une existence désordonnée jusqu'au moment de faire leur service militaire.

Et vraiment, on ne saurait, en l'occurrence, reprocher aux parents de ne pas exercer une surveillance plus étroite sur leur progéniture. Ils partent, le matin, avant leurs enfants, pour vaquer à leurs occupations professionnelles, et ne rentrent, le soir, dans leur foyer, que longtemps après la fermeture des écoles. Qu'on ne vienne pas objecter que la mère de famille doit rester chez elle et travailler de son métier, car, dans le cas où la chose est possible, le salaire qu'elle reçoit est dérisoire et il ne lui est pas permis, si elle veut gagner quelque argent, de s'occuper utilement de son ménage et de ses enfants. De longues études, du reste, ont été publiées sur le "sweating system", et le chiffre des heures de travail, mis en regard de celui des salaires, est suffisamment éloquant pour lui-même pour répondre à cette obligation.

Quoi qu'il en soit, il y a beaucoup à faire pour remédier à une situation aussi alarmante, et ce n'est point le fonctionnement régulier de la guillotine qui guérira une plaie aussi vive que celle dont souffrent actuellement toutes les grandes cités, car Paris, n'est pas la seule ville qui donne asile à de nombreux apaches.

P. A. H.

LES TABLETTES Pap-Sag

GUERISSENT LA DYSPÉPSIE Les Tablettes Pap-Sag sont uniques au monde pour guérir infailliblement la Dyspepsie, les maladies de l'Estomac, Gastrite, Dilatation, Pituite, Indigestion, Enterite.

Madame Lascie (à elle-même).—Pette poseuse, va! Madame Renou.—Chère Madame Lozé, on vous verra au "bridge" des Sonny, ce soir, nous y allons tous. La dernière fois nous avons joué aux cartes jusqu'à 3 heures du matin. C'était passionnant. Madame Renou.—Sûrement que j'y serai, j'adore les cartes. Madame Duroc.—Je vous comprends, chère madame, c'est beaucoup plus intéressant que ces bals et ces sauteries où il n'y a que des petits jeunes gens qui savent à peine "flirter." Madame Laperle.—Il se fait tard, je me sauve, il faut que j'aille chez ma couturière encore avant de rentrer. Andrée CLAUDEL

E. GOURDEAU ERNEST DAoust Ci-devant de Brennan Bros. Gourdeau & Daoust Merceries et Hautes Nouveautés pour Hommes 29 Ste Catherine Est, Montréal

Claques de Wilson aux Prix Réduits de Boston BOSTON SHOE STORE ANGLE MAN FIELD et STE-CATHERINE

Otis-Fenson Elevateur Co. L'ed Manufacturiers des Ascenseurs OTIS - STANDARD ASCENCEURS HYDRAULIQUES ASCENCEURS ELECTRIQUES... ASCENCEURS A VAPEUR... ASCENCEURS A LA MAIN...

Le Whisky et la Réclame On juge généralement le Whisky par sa réclame—et non par une COMPARAISON CRITIQUE SCOTCH WHISKY LIQUEUR SPECIALE Sandy Macdonald (Vieux de dix ans) Il vous fera connaître ce qu'est la perfection en fait de "Scotch," car il est vieilli en fût pendant dix ans avant d'être embouteillé — ce qui explique sa saveur supérieure et sa digestibilité absolue, GOUTEZ-V—La qualité fera le reste Alexander & Macdonald, Distillers, Leith, Scotland

WHISKY WHITE HORSE de MACKIE L'âge, l'arôme, la pureté de ce whisky écossais — en assurent la vogue et la qualité — C'est un véritable Liqueur qui rechauffe et reconforte EXQUIS A BOIRE - BUVEZ-EN D. MASSON et Cie., Agents. MONTREAL

LES GLAS

"Quantus tremor..."

Pourquoi gémir ainsi, cloches aux voix d'airain,
Qui faites par vos pleurs trembler les pierres grises,
D'où part le long sanglot de l'adieu souverain,
Quand tintent les glas noirs aux clochers des églises?

Marez-vous, sombres sœurs, vers son éternité
Qui se, ac lentement en ces rythmes funèbres,
Les pas appesantis de cette humanité
Que le temps, par la main, conduit dans les ténèbres!

Mais, quel est le regret dont le souffle fatal,
En bravant le Saint-Lieu d'où montent les prières,
Etrangle et fait rugir vos gorges de métal?
Souffrez-vous de clamer à nos heures déniées?

Est-ce donc que la Mort, sur l'aile des corbeaux
Fait porter en ces tours la chanson funéraire
De l'arme s'aignant au marbre des tombeaux
Et sur le fer rouillé de l'anne cinéraire?

Quand le vent en fureur de l'ordre enfreint les lois,
Que vos graves appels dominent la tourmente,
Serait-ce les Remords qui parlent par vos voix,
Ou le Christ qui toujours expire et se lamente?

O cloches! pleurez-vous l'éternelle douleur
Que dit à ses enfants, la Terre aux landes vertes?
Les maudit-elle aussi, mourant du long malheur
D'avoir, sans fin, par eux, les entrailles ouvertes?

Dites-vous les chagrins cachés au fond des soirs,
Quand lentes, vous tombez, lourdes larmes sonores?
Rappelez-vous aux cœurs la mort des vieux espoirs,
La vaine illusion du retour des aurores?

Alors, tinte pour moi, tinte, glas des amours!
Au timbre de mon cœur, frappez, sourdes hôteses,
Lentement, lentement, tinte, tinte, toujours;
Car je fais ma gaieté de longues tristesses.

ERNEST TREMBLAY.

De l'École Littéraire.

UN PRETRE SOCIALISTE

Intéressante lettre de M. l'Abbé Vral

Un chef socialiste Raymond Lavigne a communiqué aux journaux français la correspondance suivante que nous publions à titre documentaire:

A Monsieur l'abbé Vral, à Orgeville (Eure)

J'ai lu votre lettre à M. Anlard et aussi celle que dans le "Travailleur de la Bordogne" vous répondez à Jean Delmas.

Je suis un socialiste marxiste, pour qui par conséquent la religion est affaire privée, et mes sympathies vont indistinctement à tous ceux qui, avant tout, sont résolus à aider à la destruction du régime capitaliste dont ils ont la haine consciente.

Or, comme sur ce terrain-là vos déclarations sont catégoriques, je ne me reconnais pas le droit de vous chercher chicane à propos de vos opinions religieuses et de votre métier de prêtre catholique, quelque surprise, je l'avoue sincèrement, que j'éprouve à vous voir demeurer dans une position qui me semble paradoxale tout en faisant une pareille profession de foi anti-capitaliste.

Quoi qu'il en soit, il est un point qui excite vivement ma curiosité, c'est de savoir comment vous êtes devenu socialiste? Est-ce par la seule observation des faits revolants de votre milieu? Est-ce plutôt à la suite de lectures socialistes, et lesquelles principalement? Il est d'intérêt très grand d'être éclairé là-dessus, car ce qu'à éprouvé votre cerveau peut être éprouvé également par d'autres cerveaux de vos confrères, surtout ceux des jeunes au moyen du même procédé d'impressions.

S'il vous plaisait de vouloir bien répondre à ma question je vous en serais obligé.

Agréz, etc.

Raymond LAVIGNE

A Monsieur Raymond Lavigne, à Bordeaux.

Je me fais un plaisir de répondre à votre question.

C'est un usage constant dans les monastères bénédictins qu'on lise toujours au réfectoire. J'ai entendu de la sorte à Solesmes et à Farnborough, dont les abbés sont des hommes de haute intelligence, quelques excellents ouvrages qui, joints à nos études antérieures et à mes lectures personnelles m'ont ouvert des horizons que dans ma prime jeunesse je n'avais point soupçonnés. Cherchant à me rendre compte par moi-même de l'action des hommes et des institutions dans le passé et dans le présent, aidé aussi dans mes investigations par un jeune prêtre de mes amis, d'un esprit absolument supérieur j'ai repris par la base mon éducation historique et sociale, et j'ai vu que les auteurs monarchistes et antidémocrates étaient généralement concléants... contre eux-mêmes, que leur manière de présenter les idées adverses était souvent sujette à caution. De là à étudier ces idées adverses, non plus à travers le prisme d'écrivains hostiles, il n'y avait qu'un pas, je l'ai franchi; et c'est ainsi que de réflexions en réflexions, d'examen en examen, de curiosités attentives sur les faits ou événements dont parlent les journaux, les revues, les brochures, les ouvrages traitant de questions historiques ou économiques grâce enfin au contact des hommes et de la vie prolétarienne ou bourgeoise dans le ministère paroissial, je suis arrivé à la mentalité que vous me connaissez, après être parti, il y a quelque 20 ou 25 ans, d'un conservatisme étroit et quelque peu rétrograde. A mesur que j'ai marché, j'ai confronté mon orientation nouvelle avec les données certaines de la morale catholique et de la théologie, et j'ai reconnu avec évidence qu'il n'y avait entre

elles aucune réelle incompatibilité. Aussi me trouve-je bien à l'aise d'être à la fois catholique et socialiste, et quiconque avec sincérité, savoir et tranquillité d'esprit, y regardera de près, ne saura me blâmer.

Il y a, je le sais avec certitude, des prêtres français socialistes; des raisons qu'ils croient bonnes font qu'ils ne se le disent pas aussi nettement que j'ai estimé devoir le faire. Il y a aussi, et plus nombreux, des prêtres démocrates qu'il serait assez facile, par des lectures ou entretiens appropriés, d'élever jusqu'au socialisme; "La quintessence du socialisme", par Schöffie (Société nouvelle de librairie et d'édition; "Un catholique peut-il être socialiste?" par Gayraud Blond) "Le catholicisme social", en trois volumes par Paul Lapeyre (Lethiellen); "Du prêt à intérêt", par l'abbé Jules Morel (Lecoffre); "De la justice dans l'exercice du droit de propriété" par le docteur Junqua (ouvrage aujourd'hui très rare); "Le dernier mot du socialisme", par Chevè (ouvrage aujourd'hui très rare, quelques brochures bien choisies de Guesde, Vandervelde, etc., quelques extraits des Pères de l'Eglise, notamment saint Chrysostome et saint Thomas d'Aquin les dirigeront utilement, au début même et par la suite, dans cette voie; leur probité intellectuelle et leurs observations personnelles feraient le reste.

Dégagé de métaphysique antireligieuse ou ne fréquentant point chez le pharmacien Homais, qu'il est beau le socialisme, "la justice s'appuyant sur la science pour renouveler le monde!" Et par contre, quelle peste que ce capitalisme infâme qui dévore les générations dans leur fleur, et, des ossements blanchis des fils du peuple écrasés d'humiliations et de souffrances, encombre prématurément les tumulus et les avenues de nos cimetières! Il est impossible de verser sur lui autant de malédictions qu'il a commis de crimes! Il est du moins loisible de ne lui accorder ni bénédictions ni sourires et d'apporter à son effondrement l'appoint d'un verbe courageux qui sait se dresser en face de ses méfaits et exécuter ses triomphes! Y aura-t-il, pour terrasser le capitalisme, besoin d'une révolution et de sang versé? Dieu veuille que non! Pourtant je n'en suis pas assuré, vu l'effroyable rapacité qui caractérise le capitalisme et sa dureté féroce à étouffer entre ses serres sa victime prolétarienne, et qui pourrait un jour causer une insurrection populaire si elle se dressait s'appuyant sur les quatre conditions suivantes dont l'absence illégitime la violence et la réunion simultanée l'autorise: 10. Le mal à guérir est immense et autant dire universel; 20. il n'est pas guérissable ou extirpable par les seuls moyens pacifiques; 30. l'insurrection contre ce mal a chance sérieuse de réussir si elle est tentée; 40. elle subs tiendra un régime meilleur à celui qu'elle aura renversé. Certes, sous prétexte d'émancipation prolétarienne, je ne suis pas pour conduire une foule inconsciente et impréparée à l'abattoir, en lui vantant hors de propos la beauté d'une nouvelle "glorieuse"; mais, sous couleur de modération, je ne suis pas non plus de ceux qui oublient que l'action de Jeanne d'Arc et les croisades furent aussi des "violences" légitimes, soit, mais n'y a-t-il d'autorité et de loable que la violence à l'égard des détracteurs, même cruels et "illégitimes" d'une couronne ou d'un tombeau, cette couronne fut-elle belle comme la couronne de France, et ce tombeau vénérable comme celui de mon adoré maître Jésus-Christ?

Veillez agréer, etc.

Abbé ANDRÉ VRAL

L'ALCOOLISME ET LA CIVILISATION

La conservation de l'être physiquement et moralement doit être l'unique préoccupation des peuples.

Mais, vous me direz, il existe bien des maux, et la morale seule est insuffisante à enrayer les microbes dévastateurs de l'être humain.

Cela est vrai, mais il faut croire que la morale peut faire plus pour la conservation de la vie que toutes les découvertes scientifiques réunies.

Si l'on envisage l'homme en lui-même, il ne doit sa force physique et morale que par cette gymnastique constante qu'il fait subir à son organisme pour la conservation de ses facultés physiques et intellectuelles, enfin, par l'empire qu'il acquiert sur lui-même. Enlever à l'homme ses moyens facultatifs, il ne vous reste que l'être primitif, ou plutôt, l'animal réglé par l'instinct, la machine incapable de fonctionner librement par elle-même. Enlever la civilisation à l'homme et vous amenez le renversement du monde, ôtez l'intelligence et la volonté à l'être, vous faussez le mouvement et la vie, essentiels à tout progrès.

Mais comment pouvons-nous perdre cet empire sur soi et cette volonté qui sont, si l'on ose s'exprimer ainsi, comme la "santé de l'être."

Certes, l'homme est exposé à des variations naturelles et l'impérieux destin finit toujours par vaincre la force, mais de tous les maux destructeurs, en existe-t-il un plus grand que l'alcoolisme?

Demandez-vous quel agent mortel peut tuer plus sûrement que l'alcoolisme. Demandez-vous quel mal neutralise à la fois plus irrémédiablement le physique et le moral que l'alcool.

Certes, nous ne sommes pas pour la suppression complète de l'alcool, mais nous sommes contre l'abus des alcools et si nous comprenons l'homme luttant pour sa conservation, nous n'admettons pas que, ayant les moyens de conserver son activité et d'acquiescer de l'empire sur soi, l'homme en arrive à détruire d'un seul coup l'espérance et la vie.

L'alcool est, certes, le plus grand mal de tous les siècles et nous aimons à le répéter, la morale seule peut l'enrayer et le détruire.

Il est bon d'appuyer la campagne antialcoolique entreprise par le monde. Ce dont il faudrait se garder cependant, c'est l'abus des moyens.

Apprenons d'abord à l'homme à diriger convenablement son intelligence et sa volonté, c'est par elle qu'il domine et qu'il triomphe.

La suppression du mal ne dépendra pas de la suppression totale de l'alcool.

Il est donc des choses qu'on ne supprime pas entièrement; c'est à l'homme à savoir en user avec sa volonté et non avec ses instincts.

Par volonté, l'homme est sobre, tempérant dans ses actes, dans ses mouvements, d'un commerce facile. Si quelquefois, la volonté se laisse guider plutôt par le cœur que par la raison, il n'en est pas moins vrai qu'elle reprend toujours empire sur elle-même si elle est bien dirigée.

La volonté est tout.

Or, existe-t-il d'antagonistes plus opposés que la volonté et l'alcoolisme? Deux forces contraires, luttant l'une contre l'autre, l'une appuyée sur la raison, l'autre, sur la passion. Ceci tuera cela. Et qui sortira vainqueur? Tel est le problème à résoudre.

Tel qu'il est, l'homme par sa seule volonté peut tomber; il lui faut l'appui d'autres vertus, l'empire sur soi et la persévérance appuyée par cette même volonté.

De même qu'une nation doit sa prépondérance dans le monde par l'influence qu'elle exerce sur les autres peuples, de même l'homme ne mérite ce nom que s'il a assez d'empire sur lui-même pour faire triompher sa volonté sur ses passions. Etre un homme dans le sens exceptionnel de ce mot, c'est de poursuivre un but avec persévérance et de contrôler assez ses passions pour savoir, pendant sa vie, être un homme, c'est avoir plein empire sur soi-même. Celui-là qui mérite le vrai nom d'homme, aura assez d'empire sur ses passions pour conserver la volonté de tuer en lui cette force destructrice qu'on appelle l'alcoolisme.

Tâchez, par la propagande de l'anti-alcoolisme d'incliquer ces vérités aux hommes et ils comprendront que le remède à l'alcoolisme n'est pas la suppression de l'alcool, mais l'abus qu'ils en font, lorsqu'ils ne savent pas diriger leur volonté.

J. C.

L'Hôpital St-Luc

Toutes les personnes qui passent devant l'immeuble portant le No. 88 rue St-Denis sont frappées de l'aspect engageant de cette jolie façade claire où flamboie en lettres dorées le nom: "Hôpital St-Luc."

J'avais si souvent entendu prononcer le nom de cette institution philanthropique par excellence, que je n'ai pu résister au désir de visiter l'établissement en question.

De la visite que je viens de faire en compagnie de l'aimable autant que distingué médecin M. le Dr. J. E. Lanoie, je dois reconnaître sincèrement que de tous les établissements similaires que j'ai visités non seulement à Montréal, mais en France et en Belgique, bien peu m'ont laissé une impression aussi favorable.

etc. Evidemment l'agencement est parfait, le mobilier est entièrement moderne, les instruments sont du dernier perfectionnement et l'on suit pour les traitements les dernières données de la science.

Inauguré il y a un an à peine l'Hôpital St-Luc rend déjà des services remarquables à la population pauvre de Montréal, car le but que se sont proposé les promoteurs c'est de soigner les enfants pauvres dont les parents n'ont pas le moyen de payer un médecin ou un dentiste.

Nul n'ignore aujourd'hui que du mauvais entretien des dents provient la plupart des maladies entre autres la tuberculose. Par conséquent comme il vaut mieux prévenir que guérir, les praticiens habiles de "l'Hôpital St-Luc" examinent la bouche et les dents des enfants pauvres les mardis jeudis et samedis de chaque semaine de 10 heures à midi. Ils opèrent des extractions, remédient en un mot aux difformités dentaires qui ne peuvent être corrigées avec succès que dans la jeune âge et tout cela absolument gratis.

Les dentistes de l'institution ont précédé à l'examen de 436 enfants du premier octobre au 31 décembre dernier. Sur ce nombre douze seulement avaient les dents saines. Ils ont fait 1565 extractions et 390 obturations.

Si l'on jette un regard dans le département des maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge, on remarquera par les fiches qui constituent autant de documents précieux qu'on y a donné 309 consultations se décomposant en une infinité d'affections telles que: pharyngite, conjonctivite, myopie, etc. etc. On y a fait 45 opérations et on y a délivré 23 paires de lunettes gratis, sans compter qu'on y a soigné 59 maladies de la peau, délivré une quantité de boîtes de pommade et de bouteilles de remèdes.

En résumé le nombre total des enfants examinés a été de 1693. Sur ce nombre 1693 ont eu besoin d'un traitement quelconque.

Ce sont Messieurs les docteurs Henri DuHamel, R. H. Renaud et J. E. Lanoie qui s'occupent des maladies des yeux, du nez, de la gorge, des oreilles et de la peau.

Ces praticiens éminents ayant tous fait des études à Paris ont droit à la reconnaissance du public montréalais pour les services réels qu'ils rendent à la population. Rappelons que l'on traite les maladies de la peau tous les jours; les maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine de 10 heures à midi.

Lorsque j'ai dit au commencement de cet article que la visite que j'avais en l'honneur de faire à l'Hôpital St-Luc m'avait laissé une impression favorable, je le réitère et je fais un vœu, c'est que tous ceux qui me liront, sans distinction d'opinion, favoriseront, encourageront penneusement une institution d'une moralité indiscutable qui rend de tels services dans un but des plus nobles: soulager les enfants pauvres c'est-à-dire faire du bien à son prochain pour la seule satisfaction de faire le bien, d'accomplir un devoir sans récompense.

Rappelant la parole du Christ: Laissez venir à moi les petits enfants, "l'Hôpital St-Luc dit: Venez à moi enfants pauvres, désolés de la fortune et je vous guérirai."

F. WOLFF

AVIS DE FAILLITE

Re T. BRISSON, Hotelier, 107, Craig Ouest, Faill. Vente par encan public, MERCREDI le 9 février 1910, à 11, a.m., au No. 64 de la rue St-Jacques, l'actif cédé en cette affaire, savoir:— 1. LOT No. 1

Une licence pour la vente des Liqueurs Spiritueuses

à la charge par l'acquéreur d'assumer le bail de l'établissement jusqu'au premier mai 1915, aux conditions et aux charges mentionnées dans ce bail, visible au bureau du soussigné; le bailleur ayant droit de mettre fin au dit bail le premier mai de chaque année, pourvu qu'il donne au locataire un avis de son intention d'y mettre fin avant le premier novembre. L'acquéreur de la licence devra rembourser au curateur, à 100 cents dans la piastre le coût des cigares et liqueurs contenus dans le restaurant lors de la prise de possession.

20 Les meubles et garnitures du dit restaurant.

30 Les droits que le failli a dans un certain acte de vente passé devant Me J. R. Mainville, N. P., le 4 avril 1907 sous le numéro 5175 de son étude.

Les frais de transport de la licence seront à la charge de l'acquéreur; si l'acquéreur agit pour une autre personne, il devra donner le nom de la personne pour qui il agit dans les six jours après la vente, et l'application pour le transport de la licence devra être déposée entre les mains du Secrétaire de la Commission des Licences dans ce même délai. Un dépôt de \$500, sera requis avant l'adjudication de chaque item.

Pour autres informations, s'adresser au curateur soussigné.

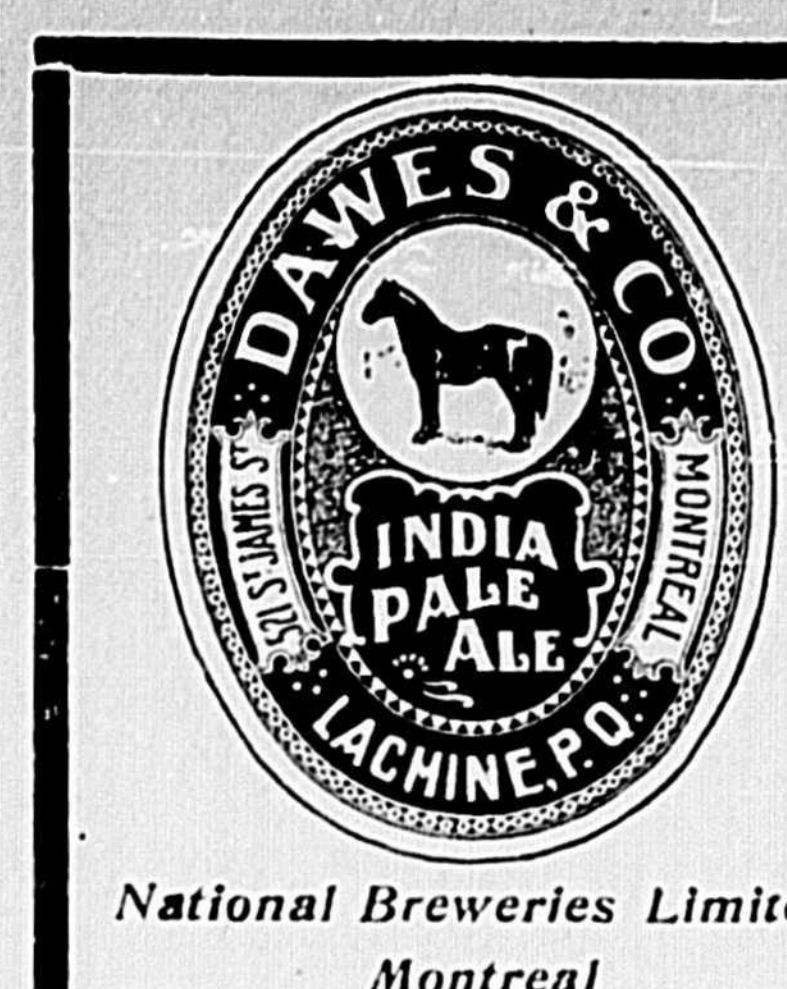
PAUL L. TURGEON, Curateur, Bureau de Chartrand & Turgeon, 55 rue St-François-Xavier, Montréal.

AVIS DE FAILLITE

Re Cyrille GUAY, 1016 N.-Dame Ouest.

Magnifique Restaurant licence, à vendre, long bail, conditions faciles.

S'adresser à Chartrand et Turgeon 55, St-Frs-XAVIER Il. Main 514. MONTREAL



Demandez la Célèbre Bière
Marque "Cheval Noir"
Dawes' Lachine Ale
A le plus fort débit au Canada

FREEMANS Limited

Administrent les trois superbes Restaurants &

154 - 156 rue St-Jacques
107 rue Notre-Dame Ouest
118-120 rue St-Francois-Xavier

F. G. Gallagher, President

Le peu d'alcool qu'il y a dans la LAGER REGAL est exactement ce qui la rend si facile à digérer et facilite à votre estomac la digestion de tous vos aliments. Pour les personnes délicates, aux appétits difficiles, aucun breuvage de table n'est aussi agréable que

Regal

THE HAMILTON BREWING ASSN. LIMITED HAMILTON

Si vous ne pouvez pas vous procurer la REGAL de votre fournisseur, adressez-vous à

Georges Sorgius, 35, rue Rivard MONTREAL.

Agent distributeur. Téléphone Est 1194.

Après la Representation

habillez-vous vite et rendez-vous chez Kastel pour souper. Vous laissez une scène de gaieté et de vie pour entrer dans une autre. C'est tout comme si ajoutait un acte à la représentation qui vous a plu énormément, seulement dans l'acte supplémentaire vous êtes participant et vous prenez le rôle de PRINCE HAVA GOODTIME. Jusqu'à l'accompagnement d'orchestre qui est là et le programme Rnons l'appelons le menu.) Alors vous êtes le point de lumière tout le temps et vous êtes une "étoile" à votre table. Votre rôle vous permet de vous assoir tout le temps de la pièce et vous pouvez cesser quand vous le voulez. Cet acte veut toujours dire un rappel si vous jouez bien.

Nous vous servirons avec diligence si vous aimez.

KASTEL'S RESTAURANT

Dans le cœur du district des magasins et des théâtres.

348 RUE ST-CATHERINE OUEST

Lunch d'Hommes d'Affaires 40c 11.30 à 2 hrs. p.m.

Orchestre chaque semaine, le soir de 11 à 1 heures. Dimanche 6 à 8 p. m.

C.E. LAMOUREUX TAILLEUR

On fait à cet établissement les uniformes et les habits suivant toutes les règles du goût et de l'élégance.

85 St. JACQUES Telephone Main 308.

Joseph Fortier ENR. Fabricant-Papetier, Négociant et Fournisseur de Bureau. Atelier de Régule, Typographie, Gaufrage, et Relief. Magasin de Papeterie Mercantile, Exportation, Fabrication, Importation. 210 NOTRE-DAME OUEST, Coin St-Pierre MONTREAL.

J. B. Pauzé & Cie ENTREPRENEURS GENERAUX Bureau: 70 rue St-Jacques TEL. MAIN 2951

I. L. LAFLEUR LIMITEE IMPORTATEURS DE Quincaileries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline. Moteurs à Gazoline VIM Bâteaux en acier "MULLIN" 332-366 Notre-Dame O. 43 à 57 rue Dupré Montreal

Tel. East 4857 Bar Tel East 3722 Residence

VICTORIA HOUSE A. CLARKE, Prop.

121 Craig St. East MONTREAL

Bell Tel. East 5850 C. GIRARD.

'Empress Cafe' LES MEILLEURES VINS. CIGARES DE CHOIX. DINER AU COMPTOIR

507c Rue St-JACQUES OUEST près du C. P. R. et du Grand Tronc.

Bell Tel. Main 6201 & Main 3287.

Empire Hotel Geo. SENECAI, Prop.

Plans américain et européen. Vins, liqueurs et cigars de choix. Prés de la gare du Grand Tronc et à cinq minutes de la gare Windsor, C. P. R. Prix \$1.00 et \$1.50 par jour.

53 et 55, Chaboillez Square MONTREAL

Bell Tel. Main 6346 Jos. LEPINE, Prop.

Victoria Hotel Réorganisation complète sous une nouvelle direction. \$2.00 par jour. Plan américain.

— ANGLE DES RUES — Windsor et St-Jacques

East 4810 Private 5483 **ARBOUR'S RESTAURANT** Letourneau & Désormiers Propriétaires 185-187 Blvd. St-Laurent MONTREAL

Vins et Liqueurs de choix. Service de premier ordre. **CAFE EUREKA** N. CLOUTIER, Prop. LUNCH AU COMPTOIR Cuisine de première classe Ouvert de 7 a. m. à 12 p. m. 305 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL Entrée Privée: Place du Marché Tel. Bell, Est 5063. Magasin, Main 444. Atelier, Main 445

Hotel Riendeau En face de l'Hôtel de Ville et de Palais de Justice, quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier, J. ARTHUR TANGUAY, Prop.

Tel. Bell Main 6189

Café de Thémis ABSALON THOUIN Propriétaire Angle de la Côte St-Lambert et de la rue St-Jacques. Montreal

OU LUNCHER? Cafe Kraussmann, 80 St-Jacques

Bières en fûts et en bouteilles Wurzbacher, Hofbrau, Pilsner et Kulmbacher. Lunch de 12 à 8 hrs. p. m. à la carte jusqu'à 8 p. m. Soupers sur le pouce jusqu'à minuit. Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs.

Bell Tel. East 4679 J. DURAND Propriétaire

White Palace Restaurant VINS ET LIQUEURS DE CHOIX

385-387 BOULEVARD ST LAURENT MONTREAL

Buvez le Ginger Ale "FRISCO"

AGENTS DEMANDES On demande des agents actifs. Salaire et commission. S'adresser

A. LEROUX Boîte à lettres 1091 Montréal

Le "Pays" est publié par la Société Anonyme d'Imprimerie Limitée, et est imprimé au No. 230 Dorchester Ouest, par The Mercantile Printing Co., HENRI CRAIG, Gérant



Tirage du "Pays"

Table with 2 columns: Date and Amount. 15 Janvier - 4,000; 22 - 5,500; 29 - 6,500; 5 Fevrier - 7,000

Coups de Badine

[On entendra mon fouet claquer sur leur échine, Victor HUGO]

On dit que le Grand Vicair Héroux a besoin d'une cure... d'air.

M. Lavallée, l'un des plus forts actionnaires du "Devoir" a été battu dans le quartier Lafontaine.

La victoire de M. U. H. Dandurand, était prévue. Nous croyons qu'il fera un bon évêque.

Si vous ne connaissez pas la fable de la mouche et du coq, lisez le "Devoir du Crétin" de mercredi dernier.

Sans lui tous les candidats du comité des citoyens auraient été battus.

Dans le "Gaulois", le comte de Castellane écrit qu'on ne doit pas faire de la religion un instrument de parti.

Excellent déclaration. Qu'il la répète à ses amis de la province de Québec!

M. Asselin ne quitte pas le "Devoir" contrairement aux bruits qui ont circulé.

M. Bourassa a encore besoin de lui pour défendre la religion.

Asselin est un si bon enfant; on peut lui donner le bon Dieu sans confession.

Deux députés libéraux ont été battus à l'élection municipale de mardi: M. Martin et M. Séguin.

Il ne faut pas s'en étonner. Le comité des citoyens a été constitué de façon à faire passer notre ville sous l'empire des torys et des nationalistes. Et il a réussi.

La "Patrie" déploie des efforts extraordinaires pour ériger un piédestal à l'instigation de l'ex-député Guérin. Si M. Guérin mérite quelque récompense, pourquoi notre confrère ne lui trouverait-il pas une situation de confiance dans le Comité des Citoyens sous l'aile de M. Laporte.

M. Héroux écrit dans le "Devoir du Crétin" que les légendes s'en vont. C'est-à-dire que les loges qui se croient toute puissantes dans le quartier St-Louis n'y disposent en réalité d'aucunes forces.

Mais, ce sont les "castors" qui avaient créé cette légende. Ils finiront bien par en inventer une autre.

Le Comité des Citoyens siège constamment à huis clos et sous verroux. Ses délibérations sont secrètes, tout comme dans les loges si chères à M. Héroux.

Nous espérons bien que le "Devoir du Crétin" ne s'aviserait pas de représenter M. Laporte comme un franc-maçon.

M. Elie Geoffrion, Commissaire du port, s'imagina, parce qu'il a assisté à deux assemblées du Comité des Citoyens, avoir apporté un concours précieux au Comité et accepte pour lui les éloges qui sont adressés à M. Laporte et al. Nous ne pouvons nous empêcher de sourire et de songer à la fable de l'âne chargé de reliques.

Certains échevins ne reparaitront plus à l'Hôtel-de-Ville, mais M. Elie Geoffrion restera toujours à la Commission du Port.

Hourrah pour Elie!

La "Vérité" fait assavoir à ses lecteurs, que Léon XIII a condamné les sociétés secrètes et que quoiqu'en pensent certaines dupes le Pape n'a pas fait exception pour la franc-maçonnerie anglaise.

Mais alors la "Vérité" serait bien aimable de nous dire ce qu'elle pense du souper intime offert par les pères du Séminaire de Québec au franc-maçon notoire qu'est le Prince de Galles. Un mot de réponse, s. v. p.

Le sénateur Casgrain se plaint dans une lettre au journal qu'on l'a fait passer pour un franc-maçon.

Lui aussi, mais c'est épatant ce truc!

M. Briand dans une interview avec un journaliste espagnol, a dit que les réformes étaient filles de temps. C'est une des vérités à la fois certaines et indéterminées qui échappent à la discussion. La vraie question est de savoir à quel âge le temps peut enfanter et à quel moment sonne pour telle réforme l'heure de la naissance.

La Dictature de M. Laporte

Quelques faits—Quelques considérations

M. Laporte, enhardi par le résultat de mardi dernier, se croit le maître absolu de l'Hôtel de Ville.

Ce n'est plus le sentiment du Comité des Citoyens qu'il interprète, c'est son propre avis qu'il formule, c'est sa volonté qu'il fait connaître et qu'il veut imposer.

Voici ses déclarations à la "Patrie": "A bas les commissions de l'Hôtel de Ville. Je suis contre les commissions...."

"Je ne voudrais que deux commissions, une, de la police..... l'autre de l'hygiène....."

"Je crois qu'il faudra quelqu'un pour diriger le conseil....."

On dirait que c'est M. Bourassa qui parle, tant ça sent le MOI.

En outre, M. Laporte a exprimé le désir de ne voir siéger le Conseil municipal qu'une fois par mois.

M. Laporte veut pratiquer la dictature, c'est évident. Et naturellement il compte sur le concours du "Herald" pour se faire appuyer dans son rôle de potentat.

Feuilleton Théâtral

M. Germain Beaulieu, qui exerce du consentement de l'évêché, la fonction de censeur pour le seul théâtre de la Comédie française, s'est cru atteint dans sa dignité et dans sa vertu parce que je démontrerais l'injuste malice de la ridicule fonction, telle qu'elle est actuellement. Il me lance à la tête "les foyers honnêtes", "sa charge d'âmes", "nos mères canadiennes et nos bonnes jeunes filles". Non, mais ne croirait-on pas que je méditais un nouvel enlèvement des Sabines et que, nouveau soldat de Romulus, j'ai voulu prendre, plein mes bras de "charge d'âmes", pour les ravir à la puribonde vigilance de M. le Censeur?

Allons, mais vous vous appelez Germain Beaulieu, et je ne sache pas que vous soyez "Joseph" à ce point-là. J'ai tant à cœur que M. Beaulieu, le soti des bonnes mœurs et de la bonne littérature dramatique. Mais le fait de voir la censure empêcher la Comédie Française de jouer telle ou telle comédie, quand à cinquante pas plus loin le "Princess" étalait le lupanar du deuxième de la "Fille Angot", ne constitue-t-il une anomalie à faire réfléchir un accident bête?

La morale est une et indivisible. L'injustice commise est d'autant plus criante que c'est le même public qui, ayant déserté la Comédie, s'était réfugié au "Princess."

Il y a des pudeurs qui, parfois nous font songer aux braves gens de Saint X... Effrayés de la nudité d'un grand Christ qui ornait une chapelle, ils exigent qu'on lui passât un caleçon.

Maintenant, je conseillerais fort à M. Germain Beaulieu, quand il recevra des renseignements du troisième souffleur en suppléance, qu'il fut à la Comédie française, (de Paris) celle de Montréal, à savourer le bonheur de s'en passer, il ferait bien d'en constater l'exactitude. Dans la maison de Molière on a trop le respect des textes pour que personne n'ose les tronquer. Les jeunes filles de France qui entendent "Tartuffe", (il en dit de rudes pourtant) le Marquis de Priola, "Phédre" et tant d'autres pièces, les ont vu jouer intégralement. Je vous en prie M. Germain Beaulieu, laissez le souffleur dans son trou.

Et puis, voilà, je connais trop M. Germain Beaulieu, qui est un homme estimable, un littérateur honnête et un bon père de famille, pour entreprendre avec lui une discussion qui nous entrainerait trop loin. Je partage son avis. Il ne faudrait que des théâtres de marionnettes. Citoyens! faisons nous marguilliers ou bedeaux! Ayons des "charges d'âmes", bavons beaucoup de lait, et, que nos réves commencent des huit heures, dans le plus profond sommeil. Ah! tas de "Joseph! Vous serez donc cause, comme le dit ce héros de Labiche: "qu'il y aura toujours des Bastilles à démolir!"

Et puis, en voilà assez! Zut!... Le temps est trop précieux pour le perdre en de stériles discussions quand il reste tant de bonne besogne à accomplir. Je préfère consacrer mes instants à édifier quelque chose, si modeste que ce soit: "Ne pas monter bien haut peut-être, mais tout seul." Je n'ai que faire des moellons qu'on me jette à la tête. Elle en a vu d'autres. Cependant les pavés qui me servent d'oreillers, aux jours pénibles de mon aventureuse jeunesse me semblaient moins durs. Ils se vengent peut-être parce que je les ai oubliés. Il y a des vieux amis qui adorent souvent jouer de ces tours-là. Témoin l'ours de la fable; il était bien ami de son maître, mais il crut bien faire un jour, en lui lançant un pavé à latête, pour chasser

l'encablement des affaires au Palais de Justice ne se laissera pas ainsi enlever un juge, pour klommer satisfaction au président du Comité des Citoyens. Car, il y a plus de désarroi au Palais qu'à l'Hôtel de Ville.

Le gouvernement de Québec qui sait les nombreux griefs des justiciables ne se prêterait pas aux combinaisons de M. Laporte, espérons-le.

Le public devrait raisonner un peu. Ce vertueux M. Laporte, qui veut nous lancer dans une ère de vertu et dans une œuvre de régénération, a encore des comptes à rendre.

Il siégea plus de dix ans à l'Hôtel de ville et il fut longtemps président de la Commission des finances, sans compter qu'il fut aussi maire de la ville.

Des emprunts désastreux furent effectués sous son régime. L'argent fut gaspillé sans plus de scrupules qu'en ces dernières années. Les travaux de voirie ne furent pas mieux exécutés sous le régime de son ami M. Vallières que sous le régime Giroux.

Et l'on voudrait nous faire croire qu'il n'y a plus qu'un honnête homme à Montréal: M. Laporte.

Non il n'est ni meilleur ni plus mauvais qu'un autre. Mais, il est un instrument souple et docile entre les mains de la clique du "Herald" pour diviser l'élément canadien-français.

une mouche qui gênait son rêve. Vous trouverez toujours un ami pour vous rendre de ces services-là.

Le "Nationaliste" de dimanche dernier, dans sa "gazette théâtrale" publiait un bout de critique sur la revue d'actualité que nous faisons jouer en ce moment au Théâtre National. L'article est signé "Turc". Ce nourrisson ne saura jamais l'hilarité que son inoffensive bêtise a provoquée chez les gens de théâtre qui sont un peu au fait des choses théâtrales. Il ne voit "aucun lien entre le titre et la pièce" qu'il trouve "incohérente" parce qu'elle renferme un peu de tous les événements de l'année. Le jeune ennemi se demande ce que "Cook et Peary viennent faire dans une revue", et, il découvre de l'immoralité partout. Avouez qu'il faut avoir une innocence qu'un "turc" n'a pas souvent pour parler ainsi. Mais je suis homme, pourquoi ne pas faire comme votre émile, Bégin, "Joseph", (lui aussi!) et demander qu'on mette une chemise à la dix-septième lettre de l'alphabet.

Trêve de plaisanteries. Que mon jeune contradicteur l'apprenne, "une revue d'actualité" c'est la formule de l'incohérence". La définition est de M. Francisque Sarcey, qui n'avait pas l'honneur d'être, comme vous, un turc, mais qui était un modeste français qui eut la réputation d'être le plus grand critique dramatique du siècle. Le théâtre n'a rien à faire avec les opinions politiques d'un journal, et c'est de mauvais goût "d'engueuler" ainsi, malgré tout et quand même, surtout quand on est appelé à juger des choses qui n'ont aucun rapport avec ce qu'il combat ou défend. Un de vos chefs qui est mon ami et dont je suis le cordial ennemi politique, m'a lui-même écrit en l'intention que vous disiez assuré, qu'à la lecture de l'article, il faut. Et, je vous assure qu'il n'est pas de ceux qui m'ont épargné leurs triques.

Non, jeune homme, restez si vous le voulez stationnaire, mais de grâce, ne gênez pas la marche de ceux qui croient que la route ne finit pas à l'horizon. Injures et louanges me sont également pénibles, épargnez moi les unes et les autres, car le plus grand malheur viendrait du fait que dans les deux cas vous pourriez vous tromper.

Dimanche prochain, nous reprendrons le cours de nos chroniques régulières sur les spectacles de la semaine.

Ernest TREMBLAY

ERRATA

Dans la pièce de vers de M. Ernest Tremblay, "Les Glas", le typographe fait dire, au premier vers: "Cloches aux voix d'airain."

Il faut lire "Cloches aux voix d'airain."

Dans le vers qui termine la pièce, il faut lire: "Car je fais ma gaité de vos longues tristesses", et non: "de longues tristesses."

Note de la Rédaction.

AVIS

Pour abonnements, annonces, demandes de renseignements adressez-vous à HENRI CRAIG, Gérant, 230 Dorchester Ouest.

Les Femmes et la Politique

Les suffragettes parisiennes commentent à s'agiter ferme, à l'exemple de leurs sœurs d'Angleterre et d'ailleurs. Elles aussi veulent faire aboutir leur réforme électorale, veulent qu'on leur accorde le droit de déléguer des mandataires au Parlement et à l'Hôtel de Ville.

En octobre dernier, elles faisaient entendre ce vœu, cette réclamation, à M. Louis Marin, député de Nancy, qui s'empressa de déposer leur pétition sur le bureau de la Chambre.

Au début de janvier, une délégation du Conseil national des femmes françaises présentait des revendications analogues, au nom de ses 73,000 adhérentes, à MM. Fallières, Briand, F. Buisson et Ch. Beauquier. Enfin, M. Dussaussoy a élaboré un projet de loi tendant à accorder le droit de vote aux femmes dans les élections municipales.

Nul doute que M. Buisson, qui en est le favorable rapporteur, ne le fasse mettre en discussion. Donc, nos suffragettes préparent, il n'y a plus à s'y tromper, leur petite révolution de 48. Ne sera-t-elle pas, pour elles comme pour nos pères, une duperie, une erreur? Sauront-elles, mieux qu'eux, se servir du suffrage universel? La voilà la question.

Pourquoi la Révolution de 1898 fut une erreur, nous l'avons dit, René de Chavagnes et moi, dans notre essai sur la faillite de la démagogie et l'élite. Les hommes de 38 ignoraient les conditions nécessaires du gouvernement de tous qui selon le mot de Waldeck-Rousseau "exige la capacité et la virilité de tous". C'est pourquoi ils en furent les victimes, comme nous le sommes encore, de l'usage néfaste que put faire du suffrage universel la démagogie, dans notre démocratie inéduquée. Le problème qui se pose à l'heure actuelle, qui se pose même en réalité depuis 89, n'est donc pas d'étendre cette erreur d'un sexe à l'autre, mais bien de la corriger, par une éducation politique nationale et organisatrice. Les femmes ont-elles cette éducation que réclament avec autant d'énergie que nous, M. Georges Deherme dans son remarquable ouvrage: "La démocratie vivante"? A aucun degré et encore moins que les hommes, ce qui est tout dire. "Elles ignorent", a pu écrire le docteur Thulé, dans son essai de sociologie physiologique, les "obligations de leur propre organisation, les devoirs de leur vie fonctionnelle, et de son corollaire, la vie sociale."

En vent-on des preuves, au seul point de vue économique, au point de vue syndicaliste, ne serait-ce que pour documenter un peu l'incorrigible M. Paul Bourget, qui vient de révéler dans sa pièce "La Barricade", l'igno-

rance la plus éfarfante de la question. Il y a aujourd'hui, en France, près de 7 millions d'employées et ouvrières.

Privées des froids électoraux, elles devraient comprendre, comme l'écrivait dernièrement Mlle Maximilienne Biais, qu'elles ne peuvent efficacement améliorer leurs conditions de travail que par l'action syndicaliste.

Or, nous apprend Mme L.-M. Compain, dans le "Bulletin de l'Union pour la vérité", il n'y a à la Bourse du travail de Paris qu'une soixantaine de syndicats mixtes, c'est-à-dire comprenant des ouvriers et ouvrières, et trois syndicats exclusivement féminins (couturières-lingères, fleuristes-plumassières, dames de café-restaurant). Ajoutons le récent syndicat des danseuses.

Le tout en 1907, lors de la campagne entreprise par le Conseil national des femmes françaises, en vue de la libération économique de la femme, ne représentait au dire de Mme Avril de Sainte-Croix, que 1,83 p.c. des ouvrières et employées. Et cette proportion n'a guère augmenté depuis.

Il faut attribuer cette inertie, cette indifférence, cette méconnaissance de ses propres intérêts, et même de ses devoirs professionnels, prétend Mme Compain, à "l'esprit craintif et conservateur particulier aux femmes", à leur ignorance des syndicats, à leur défaut de véritable esprit de solidarité à la misère. Mais cette dernière cause ne devrait-elle pas les inciter à se syndiquer, plutôt qu'à accepter des salaires de famine, aussi ruineux pour les hommes que pour elles.

C'est que toutes ces raisons se tiennent étroitement et que c'est bien un défaut d'éducation générale qu'elles dénotent chez la plupart des femmes. Si elles montrent pour cela encore rebelles aux appels syndicalistes, par contre, leur esprit conservateur est infiniment plus docile à d'autres suggestions.

Et même en supposant que cette éducation aussi indispensable à la femme qu'à l'homme fût réalisée, on est l'élite féminine que nos suffragettes vantaient la prétention de nous présenter. Laquelle parmi nos plus éminentes féministes serait capable de traiter des questions politiques et législatives avec autant de compétence que Mme Anna Rogstad, par exemple, la première femme élue au Storting de Norvège? Car l'argument tiré des pays étrangers qui, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Finlande, la Norvège et quelques Etats de l'Ouest de l'Amérique, ont accordé aux femmes des droits politiques, ne saurait valoir qu'en faveur de notre thèse, à savoir

qu'avant d'entrer dans la vie politique les femmes françaises doivent acquérir des connaissances et une expérience dont le défaut, précisément, chez la grande majorité des hommes, est la cause la plus certaine du malaise actuel de notre démocratie. La République, disons-le hautement, a besoin plus que jamais d'une élite pour la diriger.

Mais il faut, mesdames les suffragettes, en ce qui vous concerne, commencer par le commencement, vous instruire et instruire vos concitoyennes, afin de ne plus réclamer désormais de droits que dans la mesure de vos réelles capacités. C'est assez, dans ce pays, vous en conviendrez de bonne d'ordre dans nos esprits et dans nos actes. Et, ne l'oubliez pas avant tout, grâce, d'incolérence. Mettons un peu commençaons par former des esprits.

Pour tout dire, enfin, entre nous, combien de femmes en France sont un tant soit peu informées des choses politiques, désirent même en être informées? Au lieu d'aller rendre visite à M. Fallières et à M. Briand, qui vous "reçoivent avec un bon sourire", ce sont les femmes françaises qu'il faut aller prêcher. Mme Louise Faure-Xavier vous le disait, en propres termes, il y a peu de jours. Là où le suffrage des femmes a donné d'heureux résultats, c'est que les femmes étaient prêtes à bien voter. Des femmes d'élite, des sociétés spéciales les avaient longuement préparées à cette tâche.

Les femmes d'Australie, écrit Kat Pritchard, dans les "Documents du Progrès", n'entendaient pas se contenter de formules et de programmes plus ou moins bien compris: elles voulaient se pénétrer véritablement des nécessités de la vie politique et sociale, afin de pouvoir se décider en toute liberté pour les idées qui leur sembleraient les meilleures". En Finlande, pareillement: les ouvrières formèrent, au dire de Mlle Paersinen, membre de la Diète, dans les organisations locales, des groupes spéciaux qui se donnaient pour tâche de faire de la propagande parmi les femmes. Ce qui les décida à se rallier à la social-démocratie fut la volonté et la conscience qu'elles avaient d'agir, elles aussi, et par ce moyen, pour le grand bien du prolétariat. Elles savaient parfaitement que l'amélioration de la situation matérielle des déshérités, que les lois de protection des ouvriers protègeraient également aux ouvrières et que la victoire de la social-démocratie serait aussi leur victoire à elles."

Voilà la bonne méthode: suffragettes françaises et autres suivez-la!

Henri COULON

Lettre Amicale

A Monsieur L. E. Geoffrion, Commissaire du Port,

Vous êtes, assure-t-on, un homme éminemment remarquable. Ce qui frappe, surtout chez vous, à première vue, c'est votre érudition, votre large culture, et votre sens des affaires. On me dit que vous avez réussi à mettre de côté une petite fortune. Ceci ne laisse pas de me surprendre, connaissant votre proverbiale libéralité et les nombreuses et importantes souscriptions dont vous avez gratifié le parti libéral, pour lequel vous avez fait de si vaillantes luites et tant de sacrifices.

Je ne doute pas que vous avez dû vous faire violence pour accepter les fonctions de Commissaire du Port de Montréal, surtout à cause du fait que cette position comporte un traitement de \$5,000 par an. A propos de ce traitement le Capitaine Cap prétend que vous versez les \$5,000, que vous recevez du gouvernement, dans la caisse de la maison L. Chaput, fils & Cie, dont vous faites partie. De la part d'un joyeux farceur comme le sénateur Cloran ces paroles rencontreraient chez moi une curieuse d'incrédulité, mais je dois m'incliner devant les affirmations de ce brave Capitaine.

Tout de même, si mon ami Cap est dans le vrai, il n'est pas juste de vous demander un tel sacrifice à vous, qui administrez seul, absolument seul, notre Port National! A votre place, je me vengerais de monsieur Chaput et je démissionnerais comme Commissaire du Port. Vous feriez perdre ainsi à votre associé \$2,500 par an. Ce serait un beau tour à jouer à monsieur Chaput et le meilleur moyen de lui faire apprécier votre complet désintéressement des biens de ce monde. Démissionnez, Elie, démissionnez.

Jean THIBAUDEAU

AVIS DE FAILLITE

In re. J. J. MASSE 406 N. DAME Ouest.

Des soumissions cachetées seront reçues aux bureaux des soumissionnés, jusqu'à 11 heures, Jeudi, le 10 Février 1910 pour l'actif au failli comme suit: Lot No. 1. \$56.29 Lot No. 2. 667.78 Lot No. 3. Sporting goods, jouets et Tabacs. 308.46 Lot No. 4. Garnitures de magasin 353.00

Les soumissions devront être faites pour le tout ou pour chaque lot séparément au gré des soumissionnaires et devront être accompagnées d'un dépôt de 10 p.c. du montant soumissionné. Le magasin sera ouvert pour inspection le 9 février 1910. Conditions complémentaires.

Les vendeurs ne s'obligent à accepter ni la plus haute ni la plus basse des soumissions. Pour autres informations, s'adresser aux cessionnaires soumissionnés.

CHARTRAND & TURGEON, Cessionnaires, 55 St-François-Xavier Montréal.

PRINCESS

SEMAINE PROCHAINE Le comédien de tout le monde FRANK DANIELS dans la comédie musicale Belle of Brittany 25c. à \$1.50

THEATRE NATIONAL

Matinée tous les jours. Semaine du 7 février 1910 Dernière Semaine de la Revue A-E-O-U-HEIN! Nouveaux tableaux Voyez Les Contrôleurs. — Les 23 — Le Palais de Glace. — Les Journaux. — Les Circus. — Les Echevins.

Nationoscope

— VUES ANIMÉES — Semaine du 6 février Fransfield sisters (musiciennes). John Leclair (jongleur). W. C. Edwards (baryton). Emile a des remords (comédie). Un Parisien.